

DISCOURS

Installation d'un conseil municipal de jeunes

Conseil municipaux d'enfants, conseils de jeunes... les instances participatives connaissent un franc succès à toutes les échelles des territoires. Exemple de discours pouvant être prononcé lors de leur mise en place.

« Mes cher(e)s collègues, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Nous installons aujourd'hui notre conseil municipal des jeunes et il s'agit, à bien des égards, d'un moment important et symbolique pour le maire que je suis.

Nos institutions peinent parfois à toucher les jeunes citoyens que vous êtes. Pourtant, chacun en conviendra, les jeunes constituent une véritable richesse pour la ville. Et contrairement à une idée reçue trop fréquemment rabâchée, les jeunes, dans leur diversité, s'intéressent bel et bien à la vie de leur cité.

A nous, élus locaux, de savoir susciter, quand elle est trop timide, cette appétence pour la vie publique !

De nombreuses questions vous concernent au premier chef : le logement, la santé, l'emploi, la culture et le sport... pour n'en citer que quelques unes.

Je sais aussi combien, au sein des associations et clubs locaux, vous vous investissez à votre manière au service de notre commune.

Avec ce conseil, nous remplissons notre engagement de développer le plus largement possible la démocratie participative et la citoyenneté.

Mais l'intérêt de toute instance dépend de ce que l'on en

fait ! Je compte donc sur votre dynamisme et votre imagination pour contribuer à en faire un véritable lieu d'échange au service de notre belle commune !

Ce conseil municipal des jeunes doit devenir un véritable lieu d'apprentissage de l'engagement individuel et collectif, mais aussi de découverte de la démocratie, notamment grâce à la tenue d'élections dans les collèges (écoles, lycées).

Il doit également permettre une meilleure connaissance du territoire sur lequel les jeunes vivent. Il constitue donc une chance, pour eux, d'améliorer leur quotidien par la réalisation de projets concrets.

Les jeunes conseillers que vous êtes, issus des différents quartiers, représentez la jeunesse d'un territoire dans sa diversité.

En 1990, alors que la France ratifiait la Convention internationale des Droits de l'Enfant, adoptée l'année précédente par l'Assemblée générale des Nations Unies, les conseils étaient 200. Aujourd'hui, ils sont plus de 2 000. Cela témoigne bien de la pertinence de ces instances pour mieux entendre les besoins des jeunes en général.

Avec ce nouveau conseil, nous voulons affirmer avec force, en vous donnant la parole, la place des jeunes dans notre ville. Nous appelons de nos vœux un dialogue permanent avec les élus municipaux, les conseillers aînés mais aussi les acteurs de la commune dans tous les domaines de vos compétences.

Vous aurez à susciter des espaces de discussions, d'échanges et de partages des idées.

Vous pourrez intégrer la dimension du territoire de la commune, les spécificités propres à chaque quartier, et élaborer des projets concrets au service de l'intérêt général.

Vous mesurerez aussi parfois les écueils et les contraintes du processus de décision !

Une récente enquête a montré que 51 % des Français avaient une image négative des jeunes, considérés comme individualistes ou intolérants. L'élu local et le citoyen que je suis ne peut se résoudre à cette appréciation injuste.

Les jeunes, nous le voyons bien à l'échelon local, ont au contraire envie de s'impliquer pour la communauté. Vous en êtes les exemples vivants, et je tenais à vous en remercier. »

B.C.-B.